

COMMUNE de BARBASTE

Lot-et-Garonne

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents :12

Excusés :6

Absent : 1

POUR :18

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE

LE 16 DECEMBRE à 19h00

Le Conseil Municipal de la Commune de BARBASTE,
dûment convoqué le 05/12/2024 s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie,
sous la Présidence de Madame Valérie TONIN, Maire.

Présents :

Madame TONIN Valérie, Madame BEJNA Véronique, Madame BONA Aurélia, Monsieur SPECQUE Wilfrid, Madame RUPRET Joëlle, Monsieur DAUNES Michel, Monsieur BART Frédéric, Madame BOREGO Fabienne, Monsieur MURILLO-RUIZ Fabien, Madame DUYNLAEGER Colette, Madame GAUCI Jacqueline et Madame KALB Marjorie.

Excusés :

Madame NORMANT Ludivine (*pouvoir à Madame BEJNA Véronique*),
Monsieur LAZARTIGUES Cyril (*pouvoir à Madame TONIN Valérie*),
Monsieur PAYEN David (*pouvoir à Monsieur DAUNES Michel*),
Madame FONT Marine (*pouvoir à Madame BONA Aurélia*),
Madame DUCOUSSO Isabelle (*pouvoir à Madame à KALB Marjorie*),
Madame JAYLES Bernadette (*pouvoir à Madame DUYNLAEGER Colette*).

Absent :

Monsieur ALMEIDA Filipe.

Secrétaire de séance : Madame BONA Aurelia.

DEL: 42/2024

Objet : Création d'emplois - Tableau des emplois communaux

-VU l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique ;

- VU la Délibération 24/2023 du 11/10/2023 relative à la réorganisation des services de la collectivité ;
- VU la Délibération 26/2023 du 11/10/2023 relative au tableau des emplois communaux au 01/01/2024 ;
- VU l'Arrêté Municipal 21ARRT2021RH du 01/02/2021 relatif aux Lignes Directrices de Gestion ;
- VU le tableau des emplois communaux au 01/09/2024 ;

● **CONSIDERANT** qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, et modifier le tableau des emplois pour palier à la vacance d'emploi au Restaurant Scolaire ;

Madame la Maire propose aux membres de l'Assemblée Délibérante de créer les emplois suivants :

- 1 adjoint technique à temps complet 35h00/35
- 1 adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet 35h00/35
- 1 adjoint technique à temps non complet 15h30/35h00

**Après avoir ouï l'exposé de Madame la Maire et en avoir délibéré à l'unanimité,
le Conseil Municipal**

DECIDE :

► **CREER les emplois suivants au 01/01/2025 :**

- 1 adjoint technique à temps complet 35h00/35
- 1 adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet 35h00/35
- 1 adjoint technique à temps non complet 15h30/35

► **MODIFIER le tableau des emplois Communaux.**

La Secrétaire de séance, Aurélia BONA

La Maire, Valérie TONIN



La Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de la présente délibération.

Fait et délibéré à BARBASTE, les mois, jour et an susdits.

Ont signé au Registre les membres présents. Pour copie conforme